

► Sommaire

Colloque culture et handicap,
synthèse

Franche-Comté, statistiques

Lecture jeunesse

Ministère de la Culture

Vient de paraître

Patrimoine :

· Rétroconversion

· Reliure de Bauzonnet

Manifestations et agenda

Formations

► Communication

ACCOLAD Infos est au service des professionnels de la lecture, de l'audiovisuel et de la documentation. Vous pouvez nous signaler les informations que vous désirez voir figurer dans les différentes rubriques. La date limite d'envoi de vos articles pour le numéro de novembre-décembre : **20 octobre 2008.**

Courriel : accolad@livre-franche-comte.com

Site : www.livre-franche-comte.com

Lettre électronique de l'ACCOLAD : afin de vous informer encore plus rapidement de l'actualité en région Franche-Comté, l'ACCOLAD met à votre disposition sa lettre électronique.

Inscription : vincent.ferrier@livre-franche-comte.com

Photothèque

Afin de compléter la photothèque des bibliothèques et des services d'archives de Franche-Comté, nous vous remercions de bien vouloir envoyer à l'ACCOLAD, par internet en fichier attaché ou sur support CD, une photo de votre établissement accompagnée d'une autorisation d'utiliser cette photo dans un cadre culturel (site ACCOLAD, DRAC, DLL, publications à teneur culturelle...). *Merci d'avance.*

► Publics spécifiques

Culture, Bibliothèques & Handicaps

Synthèse du colloque organisé à Belfort le 12 juin 2008 par l'ACCOLAD et la Médiathèque départementale du Territoire de Belfort à l'amphithéâtre de la Faculté Louis Néel de Belfort. Le vocabulaire associé au handicap véhicule encore de nombreux stigmates. Les termes

utilisés, qui ne sont pas neutres, empêchent de savoir précisément de quoi on parle : infirmité, incapacité, invalidité, handicap...

Il semble important de faire connaître les nouvelles appellations et notamment la *classification internationale du fonctionnement* (CIF¹ – OMS² – 2001) qui insiste sur :

- la prise en compte de l'environnement dans la définition du handicap. L'expression en situation de handicap traduisant l'idée qu'une même incapacité est plus ou moins invalidante en fonction des contextes ;
- la consultation la plus fréquente possible des personnes en situation de handicap (à titre individuel et à titre collectif) pour donner un avis sur les mesures et dispositifs, notamment le principe de non-discrimination à l'égard des personnes touchées par un handicap.

Réglementation

La loi du 11 février 2005³ fixe 4 objectifs pour assurer l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

- la prévention ;
- le principe d'un droit à compensation ;
- le droit de disposer de moyens d'existence ;
- l'intégration.

Elle prévoit notamment des normes en termes d'accessibilité, mais définit aussi la notion plus vaste de « chaîne de déplacements ».

Elle comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur inter modalité (c'est-à-dire les moyens de connexions qui permettent de passer de l'un à l'autre).



Les professionnels de la culture et notamment des bibliothèques de lecture publique s'interrogent sur leur capacité à faire face aux normes d'accessibilité.

La publication prochaine d'un décret visant à rendre gratuit l'accès aux fichiers sources des œuvres destinées à être traduites en braille permettra d'élargir considérablement l'accès des personnes déficientes visuelles aux œuvres littéraires.

Les MDPH⁴ constituent des lieux ressources à mobiliser. Elles peuvent non seulement aider à mieux faire connaître les obligations légales, mais aussi mettre en lien avec des professionnels experts et/ou des lieux ayant développé des initiatives intéressantes.

Cette loi peut être consultée sur le site de l'ACCOLAD : www.livre-franche-comte.com.

1. Faire le lien entre culture et handicap

- favoriser l'accès à la lecture sous toutes ses formes à des publics dits « empêchés » ;
- faire connaître aux professionnels non-spécialistes l'existence de solutions techniques pour surmonter ou compenser certaines difficultés (loupes, livres lus, etc.) ;
- être associé aux réflexions au sein du réseau des professionnels du handicap.

2. Repérer et transposer les actions innovantes

Des expériences intéressantes en France ou à l'étranger montrent qu'il suffit souvent d'une dynamique de projet pour que les partenaires publics et associatifs se mobilisent pour réaliser de réelles avancées en matière d'égalité des chances. Il semble impératif de mutualiser ces expériences, de tirer profit des obstacles rencontrés, d'échanger autour des pratiques.

Trois pistes pour aller dans ce sens :

- prendre l'habitude d'effectuer une recherche d'antériorité avant même de commencer à imaginer un projet ;
- faire connaître son expérience en formalisant une fiche action bilan. Utiliser des sites collaboratifs afin d'échanger sur ses pratiques (exemple du site ALPHABib – Améliorer l'accueil des personnes handicapées en bibliothèques : <http://alphabib.bpi.fr/>) ;
- mobiliser les lieux ressources spécialisés sur la question (exemple du Centre de Ressources de la Fondation le Phare-Illzach-68).

Contact : *Véronique Domingos*

Courriel : cdr@ids-lephare.com

3. Changer les représentations du handicap

Les bibliothèques peuvent être des lieux centraux à partir desquels créer des événements de sensibilisation et d'animation sur les représentations sociales associées au handicap. La richesse des ressources documentaires des bibliothèques peut être mise à profit pour ces actions (livres traitant le sujet de manière ludique, pédagogique ou humoristique - notamment dans la littérature jeunesse -, films documentaires, etc.).

Les expériences en la matière (exemple d'une année d'actions de sensibilisation sur le handicap pilotée par la médiathèque du Val d'Argent-Sainte Croix aux Mines-68) laissent à penser que ces projets, qui suscitent l'intérêt et la réflexion de la population, peuvent également attirer un nouveau public vers les bibliothèques.

4. Favoriser l'accessibilité

L'accessibilité de la culture peut être favorisée par :

- un aménagement des lieux (déplacements vers les lieux de lecture publique, accès et déplacements au sein des bâtiments, etc.) ;
- l'acquisition de supports adaptés et/ou spécifiques (livres à gros caractères, livres lus, livres en braille, films sur-titrés ou en audio vision, etc.) ;
- des modalités ou des techniques d'accès facilitatrices (agrandisseurs, loupes, logiciels de traduction, etc.).

Il semble important d'intégrer la notion de handicap à l'ensemble des actions développées (comment une offre de lecture peut-elle bénéficier au plus grand nombre ? Quelles adaptations penser pour que cette offre ne soit pas discriminante ?), plutôt que de penser des actions spécifiques.

5. Créer des collaborations entre collectivités et associations de handicapés

Comment afficher une préoccupation commune autour de l'égalité d'accès à la lecture ? Sur quels objectifs communs s'entendre entre collectivité et association ? Comment éviter que chaque association ne communique que sur ses actions propres ? Ceci implique donc de penser la notion d'accessibilité comme transversale à l'ensemble des services publics proposés.

6. Associer des aides techniques à une logique d'accompagnement humain

L'existence d'aides techniques et/ou tech-

¹ OMS : Organisation Mondiale de la Santé

² CIF : Classification Internationale du Fonctionnement (adoptée en 2001 par l'Organisation Mondiale de la Santé, elle remplace la CIH – Classification Internationale du Handicap – de 1982, basée sur la classification dite « de Wood » de 1976).

³ Loi du 11 février 2005 : loi dite « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Elle apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées.

⁴ MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées. Guichet unique départemental, initié par la loi du 11 février 2005. Elle permet un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées. Plus d'informations sur : <http://www.handicap.gouv.fr/>

nologiques peut constituer une solution de facilité qui évite de penser une réponse humaine aux problèmes d'accessibilité. Comment proposer une offre qui ne se résume pas à une simple réponse à la demande ?

7. Former les acteurs et formaliser les pratiques pour garantir la pérennité des projets

La formation peut concerner des thématiques assez diverses : l'accueil du public, le portage de livres à domicile, l'intervention artistique à destination d'un public spécifique, etc.

*Synthèse de **Guillaume Guthleben**, modérateur de la table ronde - Chargé de mission « Lutte contre les discriminations » - Centre de ressources acteurs de la ville*

Informations

Départ et arrivée - BD 25

Régis Faivre quitte la direction de la bibliothèque départementale du Doubs le 3 octobre pour s'en aller vers une nouvelle vie.

Un nouveau directeur sera nommé et le remplacera en fin d'année.

*Bibliothèque départementale
24, avenue de l'Observatoire
25000 Besançon
Tél. 03 81 25 84 62*



Franche-Comté

La région Franche-Comté et la direction régionale de l'INSEE viennent de faire paraître la nouvelle édition de « Connaître la Franche-Comté ». Ce document rassemble, en 16 thèmes, les données essentielles à la connaissance de la région :

La Franche-Comté est une région peu densément peuplée (71 habitants par km², pour 112 au niveau national en 2006). La population est plus jeune dans les départements les plus urbains (Doubs et Territoire de Belfort), 21 % sont à la retraite en 2005. Ils représentaient 18,6 % de la population régionale six ans plus tôt. La part des ouvriers reste stable dans la région. Malgré le recul observé depuis 2001, l'emploi industriel reste encore surreprésenté (23,9 % contre 15,4 % en moyenne nationale). La Franche-Comté a un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne française (6,9 % contre 7,5 %, fin décembre 2007).

La Franche-Comté figure au 2^e rang des régions les plus boisées derrière l'Aquitaine. Les créations d'entreprises augmentent de 15,9 % en Franche-Comté, soit plus fortement qu'en France métropolitaine (+12,5 %).

Le taux de réussite au baccalauréat en 2007 des Francs-comtois est supérieur à la moyenne nationale : 84,2 % contre 83,4 %. 96 000 enfants sont scolarisés dans le secondaire, soit 16 200 de moins en dix ans. 30 800 étudiants poursuivent leurs études après le baccalauréat.

INSEE Franche-Comté

8 rue Louis Garnier - BP 1997

25 020 Besançon CEDEX - Tél. 03 81 41 61 78

www.insee.fr/franche-comte

Lecture jeunesse

Lire en fête 10, 11, 12 octobre 2008

Thématique nationale : la jeunesse.

« Le livre de jeunesse et la lecture des jeunes » et « Nuit de l'écrit » dans la soirée du 10 au 11 octobre.

Vos enfants lisent ; ils prennent dans leurs lectures des connaissances qu'ils n'auraient pas s'ils n'avaient point lu.

Jean-Jacques Rousseau (1712 - 1778)

Même si le nombre de lecteurs a baissé chez les jeunes, les enfants aiment lire. Pour la très grande majorité d'entre eux, la lecture est synonyme de plaisir, même si la télévision et le sport la devançant au palmarès des loisirs favoris des jeunes. Dans la plupart des cas, on constate que l'enfant qui lit peu est celui qui n'a pas trouvé de livre l'intéressant. 65 % des 11-15 ans ont lu entièrement les 4 premiers tomes d'Harry Potter !

On sait qu'il existe une forte corrélation entre les pratiques de lecture, les catégories socio-économiques et le niveau d'instruction (80 % des ouvrages produits sont lus par 10 % de la population).

Et les tout-petits ? Lisent-ils ? Lire une histoire chaque soir permet d'enrichir le vocabulaire des enfants et de susciter le plaisir de la lecture. L'intervention des parents est fondamentale car elle permet de valoriser l'écrit tout en lui donnant un caractère ludique. Le linguiste Alain Bentolila rappelle, dans son rapport sur l'illettrisme, combien le fait de développer le vocabulaire des tout-petits, notamment en grande section de maternelle, est essentiel pour leur permettre



de donner du sens au déchiffrage à l'école primaire et pour qu'ils ne soient pas dérouterés par les mots qu'ils ne comprennent pas encore.

Les filles ont, à l'école primaire, de meilleures compétences en lecture et globalement, dans toutes les questions relatives au langage. Le phénomène se vérifie sur la durée. Elles entrent massivement dans les Prépas littéraires ou dans les facs de Lettres et de Droit. Mais depuis quelques années, elles rivalisent de plus en plus avec les garçons dans les Prépas scientifiques ou en Médecine.

Alors, comment expliquer ces différences ? D'après Christine Détrez, sociologue, les chiffres de plusieurs enquêtes statistiques s'accordent : les filles lisent nettement plus que les garçons. De plus, garçons et filles ne lisent pas les mêmes livres, selon une différence constituée entre monde imaginaire (garçons) et monde réel (filles). Elles préfèrent les récits de vie et contrairement à ce qu'on pourrait penser à la lecture des journaux féminins, ne placent les romans sentimentaux en tête de leurs lectures que lorsqu'elles atteignent la tranche 15-19 ans.

Les garçons sont plus portés vers la presse et les magazines et sont également répertoriés comme de gros consommateurs de bandes dessinées. La répartition classique des différences est à ce point intériorisée qu'elle en deviendrait « presque naturelle ». Il suffit d'entrer dans une librairie jeunesse pour voir qu'il existe des romans indiqués pour filles. Si le phénomène n'est pas nouveau (*Alice* ou *Fantomette*), il s'est accentué ces dernières années, via un marketing important.

À l'heure où le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil accueille des dizaines d'auteurs jeunesse et que des classes entières le visitent chaque année, que chaque région, comme la Franche-Comté, organise des salons du livre en direction des jeunes lecteurs, l'imaginaire littéraire de la France fonctionne-t-il toujours en direction de la jeunesse ? La lecture dans les banlieues n'est plus une activité couramment pratiquée, la vie sociale est devenue la principale source d'intérêt.

Il est pourtant nécessaire de considérer sous un angle moins alarmiste l'évolution apparente de ce qu'on nomme souvent « la crise de la lecture ». Il n'y a pas si longtemps que le livre pour la jeunesse a droit à sa recon-

naissance. Un livre complexe, un simple roman, une BD, c'est aussi de la lecture. Une riche édition pour la jeunesse s'est développée et on vend de plus en plus de livres jeunesse. Laissons à chacun le temps qui lui est nécessaire pour une rencontre avec un livre...

Quelques sites

Centre de Promotion du Livre de Jeunesse

<http://www.salon-livre-presse-jeunesse.net>

Actualité et publications du Centre de Promotion du Livre de Jeunesse.

Centre national de la bande dessinée et de l'image

<http://www.cnbd.fr>

Publications du CNBDI et de la BD jeunesse.

Citrouille

<http://lsj.hautetfort.com>

Réalisé par l'association des librairies spécialisées pour la jeunesse, dites « librairies Sorcières ». Sélection d'ouvrages, d'interviews d'auteurs ou d'illustrateurs, de biographies.

CRILJ

<http://crij.club.fr>

Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature pour la Jeunesse.

Les histoires sans fin

<http://www.leshistoiresansfin.com>

Sélection d'ouvrages par des journalistes, des libraires et des écrivains.

Histoire d'en lire

<http://www.histoiredenlire.com>

Site d'une bibliothécaire.

Institut International Charles Perrault

<http://www.institutperrault.org>

Étude et présentation des enjeux de la littérature de jeunesse.

La Joie par les livres

www.lajoieparleslivres.com

Centre national du livre pour enfant affilié à la BnF propose des informations, des dossiers, l'actualité de la littérature de jeunesse.

Ricochet

www.ricochet-jeunes.org/sommaire.asp

Centre International d'Études en Littérature de Jeunesse.

Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

<http://www.salon-livre-presse-jeunesse.net>

Informations sur le salon du livre de Montreuil, et sur les ouvrages sélectionnés pour le prix Tam-tam...

En Franche-Comté

Croqu'livre Franche-Comté

L'association Croqu'livre s'est donnée pour but de lutter contre l'exclusion et l'illettrisme par des actions qui permettent l'accès à la lecture pour tous. On trouvera notamment sur ce site des formations, des manifestations, des présentations de livres, des expositions à louer sur la littérature jeunesse.

<http://www.croquilivre.asso.fr>

Prix des collèges

Médiathèque Départementale 90
Tél. 03 84 90 99 47 - www.cg90.fr
veronique.poulet@cg90.fr

Prix des collégiens du Doubs

<http://doubs.fr/fetedulivre>
Conseil Général du Doubs
Tél. 03 81 25 80 42

Littérature Jeunesse

www.doubs.fr
Conseil Général du Doubs
Tél. 03 81 25 80 42

Livre élu

<http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>

Prix Interrégional Jeunes Auteurs

Région Franche-Comté
Tél. 03 81 61 61 61

Ministère de la Culture

La nouvelle architecture générale du ministère de la Culture et de la Communication repose sur la création de trois directions générales :

1. La direction générale des patrimoines de France : Elle regroupera principalement l'architecture, les archives, les musées, ainsi que le patrimoine monumental et l'archéologie.

2. La direction générale de la création et de la diffusion : Cette direction générale regroupera les arts plastiques, la musique, la danse, le théâtre et les spectacles.

3. La direction générale du développement des médias et de l'économie culturelle : La troisième direction générale sera composée de l'actuelle direction du développement des médias (DDM), ainsi que de l'ensemble des services compétents du ministère en matière d'industries culturelles, actuellement dispersés dans plusieurs directions.

La dimension interministérielle des missions relatives aux archives de France et à la langue française et aux langues de France sera prise

en compte dans la nouvelle organisation ainsi que le rattachement des missions de la direction du livre et de la lecture, qui touchent à la fois au patrimoine, à la lecture publique et à l'économie du livre.

À ces trois nouvelles directions générales s'ajoutera un secrétariat général, en charge :

- du pilotage et de la coordination de certaines politiques transversales (démocratisation de la culture, éducation artistique et culturelle, enseignements, action internationale et européenne, action territoriale, etc.) ;
- des fonctions support du ministère (budget et finances, contrôle de gestion, ressources humaines, affaires juridiques, systèmes d'information, communication interne, études et prospective, etc.).

Vient de paraître

⇒ Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet

Bertrand Calenge - Éditeur : Electre - 2008 - 272 p. - Prix : 37 euros

Ce manuel propose des méthodes et des outils pour aider les bibliothécaires dans cet important changement.

⇒ Les politiques de lecture et leurs acteurs

Max Butlen - Éditeur : INRP - 2008 - 614 p. Prix : 36 euros

Décrire, comprendre, interpréter les évolutions des politiques de lecture en France et le jeu des acteurs, de 1980 à 2000.

► Patrimoine

Rétroconversion

La BnF, par l'intermédiaire du Département de la coopération, propose aux bibliothèques qui le souhaitent une aide technique et financière (jusqu'à 50 %) pour la rétroconversion de leurs catalogues de fonds patrimoniaux, selon les modalités suivantes : fonds anciens jusqu'en 1914 ; fonds locaux et fonds spécialisés sans limite de date.

Ces partenariats s'inscrivent dans le cadre de pôles régionaux, en lien avec les Drac et les agences de coopération (l'agence ACCOLAD est depuis 2007 pôle associé) ou bien sont formalisés par le biais de conventions bilatérales avec une bibliothèque donnée. Sont éligibles les bibliothèques municipales conservant des fonds patrimoniaux, mais aussi des bibliothèques spécialisées et/ou associatives. Sont exclues les bibliothèques relevant du





ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les objectifs poursuivis, en lien étroit avec le Plan d'action pour le patrimoine écrit, sont les suivants :

- accélération de l'informatisation des fonds patrimoniaux des bibliothèques françaises ;
- amélioration du signalement de ces fonds au niveau national.

Par conséquent, ce sont bien des opérations de conversion rétrospective, par un prestataire, qui sont privilégiées autant que possible, tant pour des raisons de délais que de coût. Le catalogage rétrospectif (qui peut également faire l'objet d'une subvention de la BnF) est une option que l'on ne retient qu'en dernier recours dans le cadre de ces programmes.

C'est à ce prix qu'on peut espérer voir dans un avenir proche (5 à 10 ans) l'essentiel des collections d'imprimés des bibliothèques françaises référencées (même succinctement et imparfaitement) dans des catalogues informatisés facilement accessibles aux chercheurs. 28 opérations de ce type ont été financées par la BnF en 2007. Plus de 65 bibliothèques sont intégrées dans la base Patrimoine du Catalogue collectif de France dont les collections patrimoniales de Besançon et de Dole.

Les notices résultant des conversions rétrospectives menées avec financement de la BnF intègrent, au terme de l'opération, la base Patrimoine du Catalogue collectif de France, qui regroupe aujourd'hui quelque 2,8 millions de notices et qui permet ainsi la localisation de collections que le grand public, les étudiants, les érudits et les chercheurs découvrent avec intérêt. La BnF propose aux personnes appelées à suivre ce type de projet de les accompagner sur les choix à faire et la méthode à adopter.

Une journée d'étude sera organisée par l'ACCOLAD en 2009 afin d'apporter des outils pratiques pour suivre un projet de rétroconversion ou de catalogage par un prestataire ou en interne avec l'aide de vacation.

Source : **Marine Planche** - Département de la coopération, Catalogue collectif de France - T1N7, Bibliothèque nationale de France.

Reliure de Bauzonnet

La médiathèque de Dole poursuit la constitution d'une collection de reliures du «maître des filets», originaire de Dole, formé dans le Jura et ayant gardé avec la Franche-Comté

des attaches affectives longtemps après avoir connu la gloire à Paris. La médiathèque de Dole possède notamment la première reliure datée et signée de Bauzonnet (1828).

La dernière acquisition a été faite auprès de la Librairie du Manoir de Pron (58). Il s'agit d'une réédition de l'art de conserver sa santé, ouvrage médiéval souvent édité et traduit, dont Bruzen de la Martinière a donné une traduction en 1743 à La Haye, qui fut plusieurs fois rééditée, notamment à Paris, en 1749. Cet ouvrage relié en chagrin lie-de-vin avec encadrement de filets et fers dorés, correspond au style d'un Bauzonnet plutôt au début de sa carrière, vers 1830-1835 : dos plat et titre vertical, fers proches du style rocaille, coutures et mors très souples sous l'influence de son premier patron, Purgold, auprès de qui il travailla de 1820 à 1829, avant de reprendre son atelier.

Il provient de la bibliothèque des marquis de Beaufort d'Epthemont (Champagne), avant d'avoir été acquis par le grand historien de la reliure Henri Béraldi.

Cote : 18-P-7011-R

Emmanuel Marine

Conservateur des Médiathèques de Dole
2 Rue Bauzonnet, BP 449, 39109 DOLE cedex
Tél. 03 84 69 01 51 / 06 28 76 31 43

Patrimoine écrit

Le ministère de la Culture et de la Communication (direction du livre et de la lecture) a mis en ligne un site Internet « Patrimoine écrit ». www.culture.gouv.fr

Consacré au patrimoine des bibliothèques et à l'action de l'État en région, ce site répond à 3 objectifs :

- offrir des informations sur le Plan d'action pour le patrimoine écrit ;
- proposer des conseils pratiques aux bibliothèques en matière de signalement, acquisition et conservation et indiquer le soutien que l'État est en mesure d'apporter ;
- rassembler un certain nombre de ressources en ligne relatives au patrimoine des bibliothèques.

Le site est appelé à s'enrichir à partir des contributions de tous les bibliothécaires qui voudront faire part des informations qu'ils jugent susceptibles d'y figurer.

patrimoine.dll@culture.gouv.fr

Manifestations

Retrouvez le programme complet des manifestations sur le site de l'ACCOLAD :
www.livre-franche-comte.com (rubrique Agenda)



Méلود'histoires - Jura

Comment raconter des histoires en musique

Des musiques qui font résonner le récit, qui ouvrent l'espace, qui donnent à imaginer...
 Des mots qui s'habillent en mélodies...
 C'est le « matériau » qu'ont voulu utiliser les médiathèques du Jura en 2007 et 2008, avec le soutien du conseil général, par le biais de sa bibliothèque départementale.

Ce sont 9 médiathèques qui en 2007 et 2008 ont travaillé en partenariat avec la bibliothèque départementale (BDP) et des partenaires de leurs territoires, pour proposer des spectacles, des ateliers, des formations, dans le but de faire entendre et faire aimer des histoires et des musiques, à des publics les plus variés. Les médiathèques de Champagnole, de Foncine-le-Haut, de Montmorot, de Saint-Lupicin, de la Région d'Orgelet en 2007 et des Coteaux de la Haute Seille (Plainoiseau et Voiteur), Entre Brenne et Seille (Commenailles), du Pays de Saint-Amour, de la Petite Montagne (Arinthod) en 2008, ont donné, ou vont donner, à entendre et à voir des contes musicaux, des conférences, des spectacles... Les ateliers proposés autour de ces manifestations, atelier d'écriture de chansons, de pratiques instrumentales (percussions, calebasses...), de lecture et de discussion, ont permis de travailler en amont avec des enfants et des adultes pour donner un sens et une résonance aux spectacles proposés. Les médiathèques sont ici au cœur de leurs missions : accueillir de nouveaux publics, aiguïser leur curiosité, créer du lien social, associer et fédérer de nouveaux partenaires, faire preuve de créativité, mettre en valeur les collections !

Alors n'hésitez plus, poussez la porte de ces lieux culturels que sont vos médiathèques et qui vous attendent pour partager de précieux moments conviviaux. Vous y verrez et entendrez en 2008 des histoires de dinosaures et d'animaux aquatiques bercés par des sons colorés et insolites, des contes africains, du rock et des marionnettes.

Renseignements : **Anne-Marie Anstett**
 Médiathèque départementale du Jura
 Tél. 03 84 43 29 79 - amanstett@cg39.fr

Conseil de l'Union européenne

Calendrier des événements organisés dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne par le ministère de la Culture et de la Communication :

18-19 septembre : Colloque « Droits d'auteur-droits voisins, contenus en ligne ».

Musée du quai Branly - Paris

26 septembre : États généraux du multilinguisme. La Sorbonne - Paris

2-3 octobre : Séminaire sur les nouvelles frontières de l'économie de la culture en Union européenne.

Musée du quai Branly - Paris

17-18 novembre : Forum « Culture, médias et économie en Union européenne ».

Avignon

17-19 novembre : Colloque de clôture de l'Année européenne du dialogue interculturel.

Centre Pompidou - Paris

18-21 novembre : Réunion des archivistes nationaux des États membres et colloque sur la lutte contre le trafic illicite des archives.

Paris et Roubaix

27-28 novembre : Conférence « Numérisation du patrimoine culturel ».

Bibliothèque numérique européenne

Musée du quai Branly - Paris

10-12 décembre : Colloque « Archives électroniques » - Toulouse

20-31 décembre : Nuit des images.

Grand Palais - Paris

Agenda

Programme complet sur le site de l'ACCOLAD :
www.livre-franche-comte.com

Salon Les mots Doubs

12 au 14 septembre - Besançon

Congrès de l'ADBU

18 au 20 septembre - Pau

Association des directeurs de bibliothèques universitaires - www.adbu.fr

Journées Européennes du Patrimoine

20 et 21 septembre - Franche-Comté

Patrimoine et création

DRAC - Tél. 03 81 65 72 00

Colloque international

2-23 septembre - Colmar

Nouveaux publics : chantiers en cours

<http://www.mediatheque.cg68.fr>

Journée européenne des langues

26 septembre - Franche-Comté

Vivre les Villes

vivrelesvilles@claudinecolin.com



accolad
agence régionale de coopération

37 A rue Édouard-Frossard

90300 Cravanche

Tél. **03 84 26 99 51**

Fax 03 84 26 36 08

accolad@livre-franche-comte.com

www.livre-franche-comte.com

Directrice de la publication

Marie-Claire Waille

Rédactrice en chef

Chantal Fontaines

Conception graphique

Isabelle Beauquis

Impression

Imprimerie Bera

Tirage à 1450 exemplaires

ISSN 0981-1362

*Publié avec le soutien du
ministère de la Culture,
direction régionale des affaires
culturelles de Franche-Comté,
et de la région Franche-Comté,
avec la participation des conseils
généraux du Doubs, du Jura,
de Haute-Saône et du
Territoire de Belfort*

Journées d'étude de l'ADBDP

Du 29 septembre au 1^{er} octobre - Périgueux
Les BDP et l'accès à la culture et à l'information à l'ère d'Internet

Lire en fête

10, 11 et 12 octobre - Franche-Comté

Thématique nationale : la jeunesse

*La nuit de l'écrit se déroulera dans la soirée
du 10 au 11 octobre.*

DRAC - Tél. 03 81 65 72 00

www.livre-en-fete.culture.fr

Salon du livre de jeunesse et de bande dessinée de Pontarlier

18 et 19 octobre - Pontarlier

« *La gourmandise* »

Asso. Des Livres et Vous, Tél. 03 81 46 67 40

www.salondulivredepontarlier.org

Fête de la BD

18 et 19 octobre - Audincourt

Invité d'honneur : Emmanuel Lepage

Auteurs présents : Julien Neel, Boulet,

Lidwine, Kris, Tarek, Vincent Bailly...

Mission BD - tél. 03 81 36 37 83

www.mission-bd.com

Foire aux livres de l'Est de la France

18 octobre au 11 novembre - Belfort

www.livres-90.fr

Salon du Livre en Région

25 et 26 octobre - Salins-les-Bains

Salins-les-Bains, Pays du livre

Tél. 03 84 37 95 43

Mois du film documentaire

Novembre - Franche-Comté

www.moisdudoc.com

Les petites fugues

17 au 30 novembre - Franche-Comté

« *À contretemps* »

*Une vingtaine d'écrivains invités sont conviés
pour des rencontres avec le public. Besançon*

*accueille, durant les week-ends des 22-23 et
29-30 novembre au Musée des Beaux-Arts, l'en-*

*semble des écrivains invités. Lectures par des
comédiens et discussions avec le public.*

CRL Franche-Comté, tél. 03 81 82 04 40

Salon du Livre et de la Presse Jeunesse

28 novembre au 3 décembre - Montreuil

Tél. 01 55 86 86 55

www.salon-livre-presse-jeunesse.net

Formations

Le programme complet des formations en Fran-
che-Comté peut être consulté sur le site de
l'ACCOLAD : www.livre-franche-comte.com.

ACCOLAD

Festival de musique de Besançon

16 septembre - Besançon

Conférences et rencontres en direction des es-
paces musique des bibliothèques de Franche-
Comté avec David Olivera, Zdenek Macal, Bruno
Mantovani, Emile Barbier, musicologue, et avec
la participation du Quatuor Przak.

De l'adaptation littéraire en BD au roman graphique

17 octobre (matin) - Audincourt

Conférence présentée par Patrick Gaumer, en
collaboration avec la Mission-BD d'Audincourt.

Mécénat culturel

18 novembre - Besançon

Aspects pratiques et juridiques

ABF

La bibliothèque hors les murs

9 octobre - Besançon

Bibliothèques d'hôpitaux (la bibliothèque des
malades de Besançon) ; Bibliothèques de pri-
sons ; Maisons de retraite et d'handicapés

Portage à domicile ; Service Bibilité de la
ville de Besançon

Nadine Marchal, tél. 03 81 25 84 64

nadine.marchal@doubs.fr

Claude Andreoni, tél. 03 81 87 8140

claudandreoni@besancon.fr

IDEE - Belfort

L'ACCOLAD sera partenaire sur certaines ac-

tions pour la saison 2008/2009.

Le vieillissement : vecteur de solidarités et secteur économique

Vieillir, c'est vivre : Paulette Guinchard-Kunst-
ler, vice-présidente de l'Assemblée Nationa-
le, députée du Doubs et secrétaire d'État aux
personnes âgées, créa en 2005 le « Café des
Âges » avec cette devise : « vieillir, c'est vi-
vre ». Le 26 novembre de 18h à 20h.

Les enjeux du vieillissement de la population
(Regards sociologiques) : Axel Othelet, socio-
logue, élève en prépa ENA.

Conférence : 5 mai 2009 de 18 h à 20 h.

IDEE - 4, rue Jean-Pierre Melville - BP 254

90005 Belfort Cedex - Tél. 03 84 28 70 96

Site : <http://www.ideeup.org>